

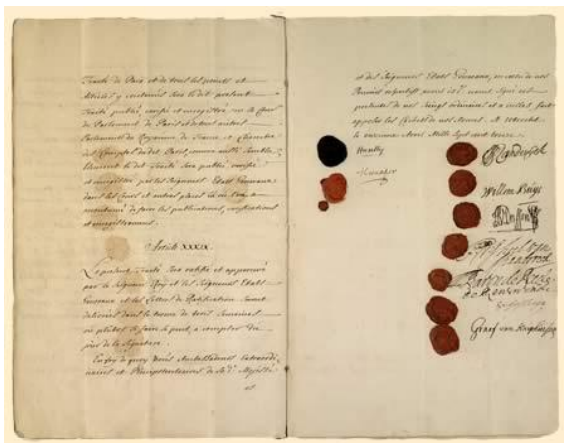
1713 : un traité, une frontière, deux Comines, deux états...

Le 11 avril 1713 eut lieu à Utrecht, aux Pays-Bas, la signature d'un important traité entre le roi de France, Louis XIV, et la reine de Grande-Bretagne et d'Irlande, Anne. Ce document qui met fin à la guerre de succession d'Espagne sera crucial puisqu'il permet à la France de conserver ses frontières fortifiées par Vauban, efface l'Espagne de l'avant-scène européenne et offre à la Grande-Bretagne d'affirmer son hégémonie maritime et commerciale, notamment par des clauses avec les Provinces-Unies (Pays-Bas). Comines a désormais la Lys pour frontière d'état, même si tout le dix-septième siècle a déjà été le théâtre de divisions provisoires de la cité. En effet, depuis 1645, une succession de traités de paix (Pyrénées, en 1659, Aix-la-Chapelle, en 1668, Nimègue, en 1678) la feront balloter d'un état à l'autre !



Le « Fort » et le centre de Comines en 1786 (extrait du plan de Lernoold, Bruxelles AGR, cartes et plans ms n°2432).

Sur le territoire de Comines-Warneton, en plus des pièces d'archives et des toponymes (la « Clef de Hollande », « la Chicane »...) ayant gardé la mémoire vive des aménagements de frontières au XVIII^{ème} siècle, des bornes nous renvoient « physiquement » à ces délimitations. Parmi elles, au chemin Mitoyen, une pierre marquée sur son avers des 3 lys de France et sur son verso de l'aigle bicéphale des Habsbourg, définit où commence le territoire du royaume de France et où finit celui des Pays-Bas autrichiens. Ce précieux témoin lapidaire est l'illustration du « traité des limites » conclu en 1769 entre la France et l'Autriche dans le but de rectifier les tracés de leurs frontières. Dix ans plus tard, un second traité de ce type parachèvera cette œuvre.



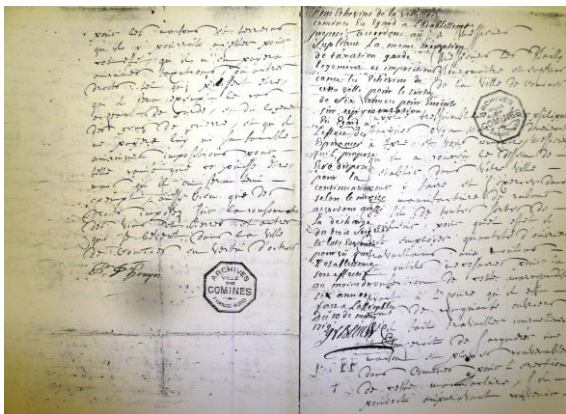
Edit de paix avec les Provinces Unies (Utrecht, 11-04-1713).

Comines n'en garde pas moins une organisation centralisée jusqu'à la Révolution française (1789), les édiles communaux se réunissant tantôt en France, tantôt dans la partie belge actuelle appelée le quartier du « Fort ». D'autres traités (Rastat en 1714, les Barrières en 1715...) renforceront cette nouvelle démarcation.



Borne franco-autrichienne (1769) à Ploegsteert.

Comines, de Philippe Hovyn à 1792 : Liberté, Unité, Textile !

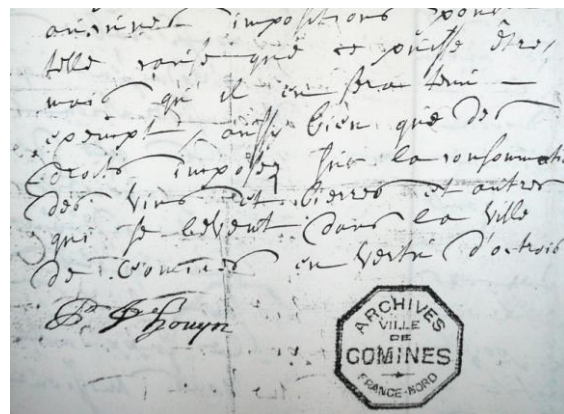


Lettre de Philippe Hovyn et réponse du Magistrat (1719).

Les conséquences du traité d'Utrecht pour Comines, en plus d'imposer une scission de la ville en deux entités distinctes, l'une, française, l'autre, autrichienne, se révéleront bénéfiques sur le plan économique et, plus particulièrement, dans le domaine de la rubanerie. Conscient de pouvoir éluder une taxe sur les produits finis et conditionnés traversant la frontière, l'Yprois Philippe Hovyn, un grossiste en lin, obtient la création d'une manufacture de rubans sur le territoire français dès 1719. Edifiée rue Neuve en 1720, son entreprise ne cessera de croître et d'inciter d'autres hommes d'affaires à rejoindre la Cité des Louches, à l'image de l'Anversois Jean van Poppelen qui y installe sa propre unité de production textile en 1786. Cette année voit aussi la création, par Louis-Romain Schoutteten, d'une manufacture qui deviendra, deux ans plus tard, une usine, aujourd'hui seule survivante de ce siècle d'or pour Comines et sa région. En quelques décennies, les rubaniers cominois passent de quelques unités (environ 35 métiers tournent chez Hovyn quelques temps après son installation à Comines, en 1720) à 220 ouvriers employés dans quinze manufactures en 1788. D'autres manufacturiers, à côté de petits artisans, œuvrent dans le domaine de la chapellerie, de la filterie et de la réalisation de toiles.

L'implantation de l'activité rubanière de Philippe Hovyn sera déterminante pour l'industrialisation de Comines. En outre, elle accompagne une forme d'agriculture

intensive où le lin, le tabac, les céréales et le colza se répartissent les terres de grandes et moyennes exploitations, tandis que d'autres activités plus artisanales s'effectuent dans des proportions modestes. L'augmentation rapide de la population dès la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle à Comines en atteste. Les échanges entre France et Pays-Bas Autrichiens, les rapports avec la région lilloise, l'efficacité des réseaux routiers (même si Comines, au centre du quadrilatère Armentières, Lille, Menin, Ypres, doit attendre 1722 pour se voir reliée à Lille par une voie pavée digne de ce nom), un cours d'eau favorable (large de 16 mètres et profonde de deux mètres, la Lys est aisément navigable vers l'aval comme vers l'amont, de par son faible courant et la régularité de son lit), la coexistence solidaire des modèles ruraux et préindustriels... confèrent à Comines une stabilité qui lui est bénéfique, tant sur le plan économique qu'en termes humains.



Détail, avec signature, de la requête (1719) de Philippe Hovyn (Archives municipales de Comines-France, BB 44).

Le glas d'un siècle prospère sonnera avec l'arrivée de la Révolution française et le morcellement définitif de la ville dont chacune des parties sera administrée séparément. Ainsi, en 1792, Philippe, duc d'Orléans, dont la famille possède la seigneurie de Comines depuis 1706, flairant la chute de l'Ancien Régime, choisit assez opportunément de vendre ses terres en réalisant un plantureux bénéfice : drôle de manœuvre pour celui qui, avant d'être guillotiné en 1793, se faisant assimiler aux garants de l'ordre nouveau, avait délaissé son titre nobiliaire au profit de celui de Philippe Egalité !

Des innovations techniques pour une « révolution »... industrielle !

Le XVIII^{ème} siècle vit de nombreuses innovations toucher le monde de l'industrie. Si l'on attribue, à tort, l'arrivée des métiers à barre (permettant de tisser plusieurs rubans à la fois au lieu d'un sur une machine traditionnelle) à l'implantation d'une manufacture de rubans par Philippe Hovyn en 1719 (ce type de métier étant attesté dans la région de Comines dès 1681 alors que sa conception remonterait à vers 1580), d'autres trouvailles s'avèrent d'un intérêt capital pour le futur développement industriel du monde textile à Comines.



Métier à rubans en fonction au XVIII^{ème} siècle.

En effet, en 1709, la fonte au coke, expérimentée par Darby en Grande-Bretagne, permettra de produire à grande échelle, quelques décennies plus tard, des bâtis de métiers plus résistants que leurs ancêtres aux armatures de bois. A Comines, il faudra attendre un peu plus d'un siècle pour qu'un parc d'engins à tisser modernes envahisse les usines. En 1712, la machine à vapeur atmosphérique de Newcomen (qui se base sur une trouvaille de Papin datée de vers 1690) voit le jour tandis que, vingt ans après la signature du traité d'Utrecht, en 1733, un fabricant de peignes (éléments permettant de scinder les fils de chaîne en évitant qu'ils s'entremêlent) a l'idée de concevoir

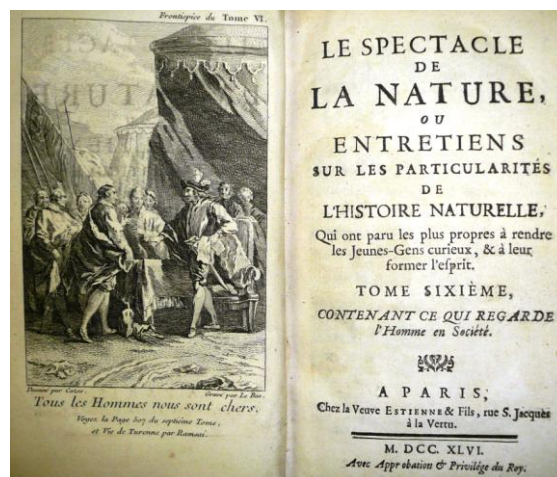
un ustensile rendant possible le tissage rapide d'étoffes sur de grandes largeurs : John Kay (1704-1780). Son système est considéré comme la première étape vers la mécanisation du tissage. La navette volante sera introduite en France vers 1747, quand son concepteur quitte le Royaume-Uni pour s'installer de l'autre côté de la Manche.



Recto et verso d'une navette volante (MRc883).

La force de l'eau qui bout s'invite alors derechef dans la course aux inventions révolutionnaires : James Watt crée, en 1765, sa première machine à vapeur. A l'aube de la chute de l'Ancien Régime, deux dernières trouvailles installent définitivement la révolution industrielle textile sur ses rails : le métier à tisser mécanique de Cartwright (1785) ainsi que l'égreneuse de coton de Whitney (1793).

Le textile : tout un spectacle...

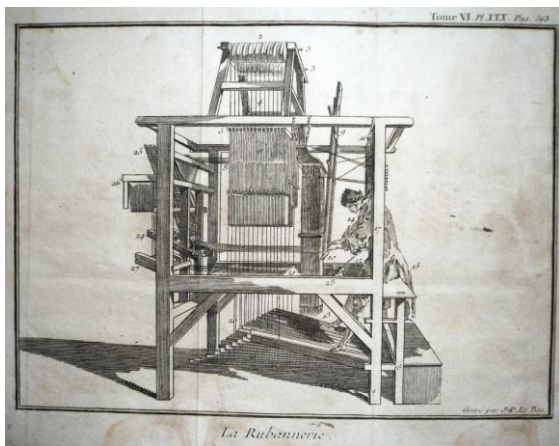


« Le spectacle de la nature », un ouvrage publié en 1746.

A côté de la réplique du fameux « métier à barre » apparu chez les rubaniers cominois dès la fin du dix-septième siècle et généralisé grâce aux desseins de Philippe Hovyn dès 1719, la grande aventure du siècle des Lumières (le XVIII^{ème}) se vit au Musée de la Rubanerie cominoise par une

édition de 1746 accompagnée de 19 gravures originales liées au textile, issues du tome VI de l'ouvrage « *Le spectacle de la nature ou entretiens sur les particularités de l'histoire naturelle qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux et à leur former l'esprit* ».

Cette somme est due à l'abbé Noël-Antoine Pluche (Reims 1688 – La Varenne-Saint-Maur 1761). Nombre de naturalistes y trouvent le sens de leur vocation car, dès sa parution, « Le spectacle de la nature » se voit traduit à travers l'Europe entière. En outre, s'il date du dix-huitième siècle, l'ouvrage de Pluche se différencie de « L'Encyclopédie » de Diderot et d'Alembert par une vulgarisation parfois facile et dépourvue de sens critique (notamment lorsqu'il se réfère à la Bible pour expliciter des sujets qu'il ne maîtrise que peu ou prou, ou encore lorsqu'il démolit en bloc les théories de Newton). Cependant, l'abbé Pluche est l'un de ceux à partir de qui le goût pour l'étude scientifique se développe.



Un métier à tisser le ruban vers 1746.

Dans le domaine du textile, le tome VI traite plus particulièrement, dans son onzième entretien, de « l'habit de l'homme ». L'abbé y proclame que se vêtir rime avec civilisation et bon goût, se référant au jugement de Dieu face à la faute d'Adam et d'Eve pour vouer la nudité aux gémonies ! Pourtant, à côté de ces considérations pour le moins lapidaires, l'abbé Pluche décrit les différentes étoffes en prenant soin, pour

chacune d'entre-elles, d'illustrer les phases présidant à leur réalisation (le feutre, la ouate, la soie crue ou cuite, la laine...). Pour étayer ses dires, de nombreuses planches permettent de saisir toutes les subtilités des machines et de suivre avec précision les tâches que l'homme leur fait accomplir.

Malgré ses détracteurs, l'œuvre phare de l'abbé Pluche permet de fixer les connaissances de toute une époque. Car même s'il porte les marques de son temps et de la profession (de foi) de son auteur, « Le spectacle de la nature » demeure un fonds important témoignant, entre autres, de la vision de la rubannerie et des autres branches textiles durant la première moitié du dix-huitième siècle.

Et les Lumières furent !

Si Comines, par le traité d'Utrecht du 11 avril 1713, se voit administrativement divisée en deux entités appartenant à deux états différents (le royaume de France et celui des Pays-Bas autrichiens), elle n'en demeure pas moins une ville marquée par l'esprit des Lumières, tant dans son organisation politique (le Magistrat de la partie nord et de la partie sud s'entendant jusqu'en 1789 pour la diriger ensemble) que dans la rationalisation de son industrie textile tout acquise aux nouvelles découvertes. Nul doute que, grâce à la pugnacité et à « l'inventivité commerciale » de Philippe Hovyn et de ses suiveurs, Comines sut se positionner dans un contexte préindustriel favorable, les manufactures textiles du début du dix-huitième siècle se transformant, dès 1788, en usines modernes prêtes à accueillir dans les décennies qui suivront, les progrès de Kay (navette volante), de Watt (machine à vapeur) et de Cartwright (machine à tisser mécanique) pour gagner, autour de 1900, ses galons de capitale mondiale du ruban utilitaire !

Olivier Clynckemaillie

Conservateur de Musée de la Rubannerie cominoise



© textes et photos : Olivier Clynckemaillie, Musée de la Rubannerie cominoise, Avec le soutien du service impression de la Ville de Comines-Warneton et de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique.